

Jeudi 16 juillet 2026

Communiqué de presse – Cellule d’expertise sur le risque d’incendie en milieu naturel

La Cellule d’expertise sur le risque incendie en milieu naturel, regroupant les différents interlocuteurs du secteur en Wallonie, s’est réunie ce jeudi 16 juillet sous l’égide du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d’Expertise (CORTEX) en vue de poursuivre le suivi du risque, de formuler des recommandations aux autorités compétentes et d’acter des mesures de prévention auprès des gestionnaires régionaux et locaux.

1. Situation météorologique (IRM)

Selon les dernières prévisions de l’IRM, la situation anticyclonique qui était bloquée au nord des Iles britanniques est en train de changer et la zone de haute pression au sud de l’Islande va se disloquer dans les prochaines 24h pour laisser davantage de place à une situation dépressionnaire sur le sud de la Scandinavie. Sur la Belgique, ce changement engendrera un flux de nord à nord-ouest qui persistera plusieurs jours. Avec un vent dominant de nord à nord-ouest jusque début de semaine prochaine. Il y aura régulièrement des passages nuageux.

Cependant, les nuages ne donneront pas de précipitations significatives. Les températures baisseront dès ce week-end et une bonne partie de la semaine prochaine pour passer sous les 25 degrés. L’instabilité la plus marquée sera sur le sud-est du pays et plus particulièrement au sud-est de la province de Luxembourg voire au-delà de nos frontières. Les précipitations seront disparates mais parfois intenses localement (de 0 à 20 litres localement). Le vent sera toujours assez soutenu. L’humidité relative sera plus importante que la semaine dernière (autour des 40%).

2. Situation au niveau du risque (DNF)

Pour les **milieux ouverts**, bref passage en risque modéré mais un retour au risque élevé dès le 18 juillet.

En **milieux forestiers**, la tendance reste au risque modéré. La prudence est d’autant plus de mise que la sécheresse tend à se propager au niveau de la végétation vivante, qui s’assèche par rapport à la situation d’il y a quelques jours, ce qui accroît le risque de départs de feux.

De nombreux incendies ont été signalés ces derniers jours, essentiellement en milieu agricole et en périphérie des massifs, dans des zones embroussaillées. Les zones de secours de Wallonie ont également constaté de très nombreux feux de broussailles et de céréales.

3. Mesures prises

La surveillance par les agents DNF et l’organisation de rondes sur le terrain se poursuivent. Les gestionnaires de réserves naturelles sont avertis du risque et appliquent toutes les recommandations de lutte contre les incendies.

4. Recommandations et interdictions

Les arrêtés de police provinciaux, comprenant une série de mesures et d'interdictions relatives aux activités à risque, sont toujours effectifs aux différentes dates fixées par chaque Gouverneur. Les modalités de ces arrêtés peuvent sensiblement varier entre les provinces selon les caractéristiques des territoires. Vous trouverez les liens utiles vers ces différents arrêtés dans [l'actualité de Wallonie.be](#).

Des informations complémentaires sont disponibles sur :

- La [page web consacrée aux Feux de forêt](#)
- [FAQ Prévention incendies en forêt](#)
- [Affiche incendies wallonie web.pdf](#) et [Dépliant incendies wallonie](#) (à noter que les affiches et dépliants sont aussi disponibles en allemand et en néerlandais)
- Les [conseils spécifiques pour les activités agricoles](#)
- Sans oublier les sites communaux et les panneaux d'information installés aux zones sensibles.

Le Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) poursuivra un monitoring constant de la situation et convoquera une cellule d'expertise en milieu de semaine prochaine afin de réaliser un nouveau point sur la situation.

Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule d'expertise risque incendie
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE